

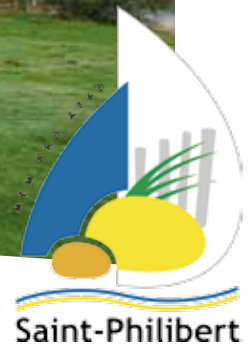
Saint-Philibert

N°5



- Arbres remarquables
- Qualité des eaux de baignades





-) **Édito**
Page 3
-) **Environnement**
Page 4 à 7
-) **Vie Municipale**
Page 8 à 16
-) **Vie Scolaire**
Pages 16 et 17
-) **CC3R**
Page 18 à 20
-) **Vie Associative**
Page 21 à 29
-) **État Civil**
Page 30
-) **Calendrier des Manifestations**
Page 31
-) **Les Numéros Utiles**
Page 31



Directeur de la publication :
Didier Robic
Rédaction :
Michèle Escats
Réalisation :
Créaprint Communication
02 97 29 65 17
Tirage 1500 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé
Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2012



Le Pont de Kerisper sera illuminé comme prévu du 22 décembre 2012 au 1^{er} janvier 2013 inclus et le 8 janvier 2013 à l'occasion des vœux du Maire, et ce, dans le respect des économies d'énergie.

Édito

Il est d'usage dans le bulletin de fin d'année que le maire présente le bilan de sa collectivité.

Evidemment, ce sont les faits marquants ou les projets importants qui sont évoqués.

Je tiens tout d'abord à faire un lien entre deux aspects très importants que sont les travaux et les finances ; quelques esprits chagrins ayant des difficultés à comprendre.

Les travaux de réaménagement sont nécessaires car, qu'on le veuille ou non, la réfection des réseaux nous est imposée par l'état dans le cadre de la salubrité publique.

Qu'en est-il des finances ?

Tout d'abord, la commune de Saint-Philibert possède une confortable capacité d'autofinancement car depuis mars 2008, nous n'avons pas réalisé d'emprunt et nous ne sommes pas endettés.

Ensuite, lorsque la commune élabore un budget sur 3 ans pour l'aménagement du bourg (voir article page 12) avec un emprunt de 2 millions d'euros, c'est dans l'objectif de présenter, pour les non initiés, un compte équilibré.

Depuis le rond-point du Congrès jusqu'aux Tourelles, la mairie a autofinancé 700 000 euros pour les travaux.

En une année, la commune a également réalisé des acquisitions foncières pour un montant de 325 000 euros.

La commune de Saint-Philibert a les capacités d'autofinancer ces travaux et parallèlement de bénéficier encore de quelques subventions.

Cependant, d'autres investissements se profilent car la commune doit être présente sur tous les fronts et notamment :



En matière d'économie

Le magasin Proxi a malheureusement fermé ses portes en mars 2012.

Après une longue période de silence et de nombreuses démarches de ma part, l'organisme bancaire s'est enfin manifesté en octobre.

En séance du 29 octobre 2012, le Conseil Municipal a décidé par 9 voix pour et 3 abstentions d'acquiescer le bâtiment et le terrain pour un montant de 500 000 euros.

Il reste encore beaucoup de démarches à effectuer sur ce dossier, mais aujourd'hui quelques commerçants souhaitent mutualiser leurs activités et s'installer dans cet espace.

En matière de développement local

Le projet de ZAC a subi « une cure d'amaigrissement » drastique.

Actuellement, nous envisageons de développer un lotissement de 1,8 hectare incluant l'école ainsi que 25 lots qui permettront de conserver les jeunes actifs sur notre commune et de maintenir les effectifs de l'école.

Il faudra au préalable acquiescer les terrains concernés et réaliser un emprunt.

Dans ce cas présent, je pense que tout un chacun admettra le bien fondé de cet investissement.

L'avancement de ce dossier me permettra de vous préciser le montant affecté à cette opération.

Pour conclure, à l'aube de cette nouvelle année, je souhaite adresser un hommage à toutes celles et ceux qui au travers des associations font vivre le lien social dans notre commune. Je souhaite également saluer les nouveaux habitants qui nous ont rejoints en 2012.

À ceux qui ont vécu des moments difficiles, j'adresse ma sympathie et mon réconfort. À vous et à tous ceux qui vous sont chers, au nom du Conseil Municipal, je vous présente mes vœux sincères et chaleureux afin que 2013 vous apporte santé, joie et réussite.

Le Maire - Didier Robic

Collecte des déchets

Actuellement :

- Ordures ménagères et emballages légers (sacs jaunes) : les mardis.
- Ordures ménagères : les mardi et samedis durant les vacances de Pâques et l'été.

A compter du 1^{er} janvier 2013, une modification du calendrier des collectes est prévue.

- **Suppression de la collecte du samedi durant les vacances de Pâques.**
- **Suppression de la collecte du samedi la dernière semaine de juin.**

Le calendrier distribué par le Syndicat Mixte Auray-Belz-Quiberon sera disponible en Mairie aux environs du 15 décembre et tiendra compte de ses modifications.

Rappel des consignes de collecte des déchets ménagers

Il est demandé aux habitants de déposer :

- Les ordures ménagères en sacs ficelés dans le bac dédié à cet effet, bac fourni lors de la première dotation par le Syndicat Auray Belz Quiberon Pluvigner à chaque foyer.
- Les emballages recyclables (hors verre) dans les sacs jaunes fournis par le Syndicat et disponibles gratuitement en mairie, ou, pour les résidences, déposés en vrac (ne pas utiliser de sac jaune) dans le bac jaune dédié à cet effet, et présent dans l'enceinte de leur résidence.
- Les verres et papiers dans les contenants prévus à cet effet (colonnes aériennes).

Les points d'apports volontaires sont présents en divers endroits de la commune. Il vous est demandé de les respecter sur l'ensemble de la commune ! Les dépôts sauvages y sont interdits sous peine de poursuites pénales accompagnées d'amendes (articles R 632-1 et R 635-8 du code pénal).

Rappel

- Les bacs à Ordures Ménagères et/ou les sacs jaunes doivent être présentés la veille au soir de la collecte, devant votre habitation et en bord de route (sauf cas particulier des points de regroupement). Les bacs devront être rentrés dès que possible après le passage de la benne.
- Les jours de collecte sont :

	ORDURES MÉNAGÈRES	SACS ET BACS JAUNES À 2 ROUES	BACS JAUNES À 4 ROUES
Basse saison	Mardi		Mardi
Juillet et août	Mardi et samedi	Mardi	Mardi et samedi

Des déchèteries sont à votre disposition, les plus proches sont :

- Zone de Montauban - Carnac - Ouverture : d'octobre à mars, le lundi et du mercredi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ; d'avril à septembre de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h ; le dimanche de 9h à 12h (seulement en juillet et août).

- Zone du Sclégen - Crac'h - Ouverture : toute l'année, du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.



Qualité des eaux de baignades : Bilan de la saison 2012

La commune de Saint-Philibert est prête pour l'échéance 2013, qui verra le 1^{er} classement sanitaire des eaux de baignades suivant la nouvelle directive européenne.

Le barème des qualités : excellente remplace A, bonne remplace B, suffisante remplace C, insuffisante remplace D. A l'issue de la saison 2013 ce classement sera réalisé au vu des analyses des quatre dernières saisons (2010, 2011, 2012, 2013). Les actions réalisées ces dernières années permettent d'espérer un classement bon voire excellent de nos deux plages (voir historique). Rappelons qu'en 2015 les lieux de baignades classés insuffisants devront être fermés au public.

Historique

2010 : Profils de baignade réalisés et validés par l'ARS.

2011 : Gestion active- phase 1 en fonction des éventuels risques identifiés en 2010.

- 10 analyses planifiées sur chaque site
- Alarme pluviométrique à 2,5 mm/h et 5mm/j
 - > 6 sorties sur alerte pluviométrique
 - > 100 % de bons résultats

2012 : Gestion active - phase 2

- 6 analyses planifiées sur Men er Beleg
- Alarme pluviométrique à 3mm/h et 8mm/j
 - > 2 sorties sur alerte pluviométrique

Notre système de gestion a obtenu après audit, la certification « démarche qualité eaux de baignades (valable 3 ans).



Cette certification est visualisée par un logo officiel qui sera affiché aux endroits stratégiques de la commune.

C'est un atout pour toutes les activités balnéaires et touristiques sur la commune.

Communication

Différents moyens ont été mis en œuvre pour informer la population sur « la santé » des plages et des eaux de baignade.

- Flyers, affiches, site internet et communication sur le panneau lumineux.
- Panneaux d'affichage sur chaque plage.

Perspectives 2013

- Auto surveillance maintenue pour Men er Beleg et Kernevest avec un ajustement du seuil d'alerte pluviométrique à 10 mm/jour (aujourd'hui : 8 mm/j)
- Poursuite du programme d'action :
 - Déplacement du poste de relevage de Men er Beleg.
 - Réfection de 300 m linéaire du réseau d'assainissement.
- Poursuite de la sensibilisation du public et valorisation de la certification par la communication (Office de Tourisme, commerçants, site internet...)

Certaines de ces actions profiteront également à la reconquête indispensable de la qualité des eaux conchylicoles. Ce chantier est déjà engagé mais la tâche, très étendue et complexe, doit être réalisée à l'échelle de toutes les communes d'un bassin versant.

Alain Lavacherie



Le 30 septembre 2012, un groupe de géologues d'Ile de France, a découvert plusieurs sites du Morbihan durant plusieurs jours comme Groix, Baud, les carrières de kaolin...

Des géologues à Saint-Philibert

Avec Abel Garnier, ils ont souhaité en savoir plus sur les mégalithes de l'époque néolithique (5000 à 2500 ans avant notre ère).

Avec beaucoup d'attention et de curiosité, ils ont découvert nos dolmens de Kermané, Kerran, Petit Kerambel, Canaplaye et le menhir de Kerangoff et apprécié les commentaires du guide local. Ils ont eu, en outre, la chance de manipu-

ler du « mobilier » antique trouvé dans la région et aimablement prêté par un collectionneur passionné : haches en dolérite, pilon ou fusaioles...

Une belle matinée pour tous.

Abel Garnier

Arbres remarquables du Morbihan



La commune de Saint-Philibert possède un « arbre remarquable » sur le sentier côtier entre la Chapelle et Men Er Beleg, parallèlement au chemin des Goëmoniers : il s'agit d'un pin maritime d'une hauteur de 26 m et de circonférence 5,50 m.

Les arbres remarquables représentent un patrimoine important à préserver. Au delà du simple recensement, leur inventaire constitue la base d'un travail d'information et de sensibilisation du public sur des enjeux sous-jacents : rôle de l'arbre dans les écosystèmes et les paysages, protection de la ressource en eau, techniques de plantation...

C'est pourquoi la MCE (Maison de la Consommation et de l'Environnement) a souhaité réaliser un inventaire régional : actualiser, enrichir et harmoniser les données existantes,

identifier et inventorier de nouveaux arbres. Le CPIE Forêt de Brocéliande (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) est partenaire sur ce projet, pour coordonner l'inventaire au niveau du Morbihan, la coordination régionale étant assurée par la MCE. L'appel au public continue, pour signaler les arbres remarquables sur tout le département, à l'aide d'une fiche de signalement.

Une base de donnée accessible au public :

Les premiers arbres répertoriés (et dont les propriétaires ont autorisé la diffusion d'information) sont désormais consultables sur le nouveau site internet mis en place par la MCE : www.mce-info.org/arbres-remarquables

Crédit photos :
Y. BABONNEAU, P. FRANCOIS, S. KUANG,
B. LE BARBIER, C. RAGUIN, F. TRINEL

N°	Commune	Arbre remarquable	Hauteur	Circonférence	GPS X	GPS Y
1	Concoret	Chêne pédonculé	18 m	9,30 m	48.0053211	-2.2257117
2	Loyat	Cèdre du Liban	35 m	7 m	248199.98	-2.34369.15
3	Guér	Chêne Charmé	14 m	3,60 m	47.8755032	-2.1215307
4	Chapelle-Caro	If (Eglais)	18 m	6,80 m	244.130	-2.329212
5	Cruguel	Chêne (La Chapelle St Yves)	20 m	6,80 m	47.8770519	-2.6038355
6	St-Jean-Brévelay	Chêne (La Poutais)	15 m	9,30 m	47.8602903	-2.6756772
7	Questembert	Chêne (Rouër d'Elven)	10 m	2,70 m	239220	-2.307058
8	Muzillac	Cypres de Lambert	28 m	6,40 m	9236.30	-2.296.15
9	Larmor-Baden	Chêne vert	15 m	4,45 m	027.40	-2.299.95
10	Baden	Châtaignier	18 m	6,10 m	0209.08	-2.302.40
11	St-Philibert	Pin maritime	26 m	5,50 m	0.499.30	-2.299.75
12	St-Hélène	Châtaignier	15 m	4,70 m	188331	-2.316295
13	Gestel	Cypres de Lambert	27 m	9,70 m	167940	-2.327405
14	Malguénac	Sequoia	35 m	8,70 m	199838	-2.355481

Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ?

Ce peut-être un arbre d'élite que sa taille ou sa forme distinguent de tous les autres. C'est aussi l'arbre consacré par une histoire et qu'une collectivité humaine reconnaît comme un élément du patrimoine. Il peut s'agir d'un arbre isolé, d'un alignement, d'une allée ou d'un arbuste. L'arbre - ou le groupe d'arbres - est remarquable : par son caractère morphologique particulier, son âge, ses dimensions, sa rareté, sa situation géographique, son histoire .

Un circuit a été élaboré par la MCE sous l'égide de Benoît Le Barbier, chargé de mission Arbres Remarquables au sein du

CPIE Forêt de Brocéliande. La carte de ce circuit vous est proposée, alors à vos chaussures pour découvrir quelques-uns des plus beaux arbres du Morbihan, certains parmi les plus célèbres.

Contacts :

CPIE Forêt de Brocéliande
www.cpie-broceliande.fr

MCE Rennes
www.mce-info.org

Le sentier côtier de Men er Beleg

Une enquête publique a eu lieu du 13-8 au 3-9-2012 portant sur la modification du tracé et des caractéristiques de la servitude de passage des piétons le long du littoral (SPPL) et suspension de cette servitude au lieu-dit "Men er Beleg".

Cette enquête publique avait pour objet la modification, partielle, d'un arrêté préfectoral en date du 14.8.1992 fixant un tracé de la servitude SPPL sur la commune. Cette modification limitée au lieu-dit Men er Beleg porte sur :

- l'effacement de la SPPL instituée sur les parcelles AX60 et 228.
- L'instauration de la SPPL de droit sur la parcelle AY41 sur 15m.
- L'instauration d'une SPPL modifiée sur la partie haute de la cale sud.
- La suspension de la SPPL dès lors que le cheminement piéton projeté emprunte le Domaine Public maritime.

Les conclusions du commissaire enquêteur sont les suivantes : il émet un avis favorable sans réserve au projet décrit au dossier soumis à enquête publique.

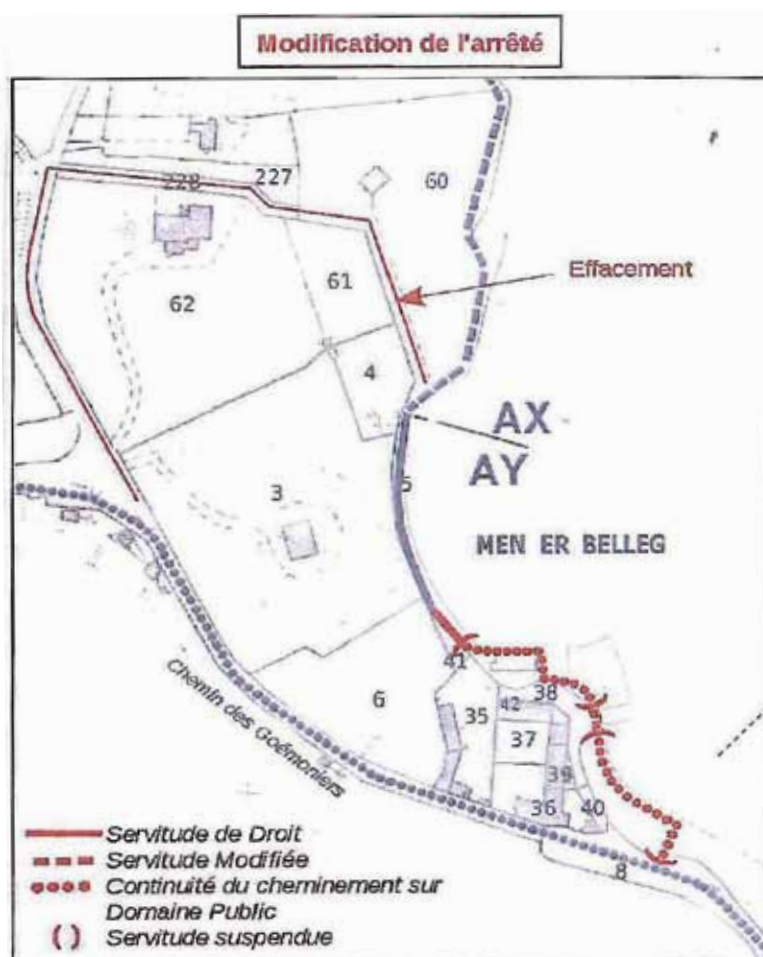
Lors de la séance du 24 septembre 2012, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable au dossier portant modification du tracé et des caractéristiques de la servitude de passage des piétons le long du littoral au lieu-dit Men er Beleg.

Aujourd'hui nous venons de recevoir l'arrêté préfectoral. Nous allons consulter des entreprises afin de réaliser les travaux. Il reste encore du chemin à faire.

Nous restons confiants sur l'ouverture de cette portion de sentier côtier avant l'été.

Ci-dessous le plan du tracé définitif.

Michèle Escats



Rappel Élections Inscriptions sur les listes électorales :

Inscription d'office à 18 ans

PRINCIPE :

Chaque jeune Français qui devient majeur est inscrit d'office sur les listes électorales, sans autre démarche de sa part. La mairie informe par courrier le nouvel électeur de son inscription.

Attention : en l'absence de courrier, il convient de s'assurer que l'inscription a bien été faite, car il est possible que l'INSEE n'ait pas transmis l'information, par exemple si vous avez emménagé récemment ou si les formalités de recensement citoyen n'ont pas été faites.

PERSONNES CONCERNÉES :

Les Français ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars et le 28 février de l'année suivante. Les années d'élection, les jeunes devenus majeurs entre le 1^{er} mars de l'année du scrutin et la veille de l'élection (1^{er} tour) sont également inscrits d'office.

Nouvelle inscription

PRINCIPE :

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Il s'agit d'une démarche volontaire.

QUI PEUT ÊTRE ÉLECTEUR :

Il faut remplir les conditions suivantes :

- Être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin.
- Être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes).
- Jouir de ses droits civiques et politiques.

OÙ S'INSCRIRE :

- Soit à la mairie de votre domicile.
- Soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujéti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans.
- Soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois.

- Soit à la mairie de la commune où vous êtes assujéti à une résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

COMMENT S'INSCRIRE :

- Soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées.
- Soit par courrier en envoyant à la mairie, le formulaire d'inscription et les pièces.

DOCUMENT À FOURNIR :

- Formulaire d'inscription - Cerfa n°12669*01 (à télécharger ou à remplir sur place).
- Pièce d'identité qui prouve la nationalité française.
- Justificatifs de domicile.

QUAND S'INSCRIRE :

Mis à part quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant le 31 décembre.

Déménagement

PRINCIPE :

Lors d'un déménagement, il est nécessaire de déclarer le changement d'adresse auprès de la commune du nouveau domicile.

Si vous changez de commune, les formalités ne sont pas les mêmes que si vous restez dans la même ville.

VOUS DÉMÉNAGEZ DANS UNE AUTRE COMMUNE :

Vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune en procédant aux mêmes formalités que pour une 1^{ère} inscription. Vous serez ensuite radié automatiquement de votre ancien domicile.

VOUS RESTEZ DANS LA MÊME COMMUNE :

Vous le signalez à votre mairie, justificatifs à l'appui (carte nationale d'identité et justificatifs de domicile) soit :

- L'accueil de la mairie : horaires d'ouverture.
- Par courrier en utilisant le Cerfa n°12669*01
- Par internet, par mail : mairie.saintphilibert@wanadoo.fr

Citoyen européen

PRINCIPE :

Les citoyens de l'Union Européenne qui résident en France peuvent participer aux élections municipales et européennes dans les mêmes conditions que les électeurs français. Pour exercer ce droit de vote, ils doivent être inscrits sur les listes électorales et remplir les conditions d'âge et de capacité juridique.

QUELLES SONT LES ÉLECTIONS CONCERNÉES :

- Les élections européennes et les municipales.
- Les élections municipales seulement.
- Ou les élections européennes seulement. Pour ces dernières, il faut choisir le pays dans lequel vous souhaitez exercer votre droit de vote. En effet, il n'est pas possible de voter plusieurs fois pour un même scrutin.

FORMULAIRES À UTILISER :

- Pour les élections municipales : Cerfa n°12671*01
- Pour les élections européennes : Cerfa n°12670*01

Carte électorale

PRINCIPE :

La carte d'électeur est un document qui atteste de l'inscription sur les listes électorales de la commune. Elle est présentée au bureau de vote le jour du scrutin. Si elle n'est plus en votre possession, vous pouvez néanmoins voter en présentant une pièce d'identité ou une attestation d'inscription.

Si la carte comporte une erreur, il convient d'en informer la mairie.

DURÉE DE VALIDITÉ :

La carte est valable jusqu'à son remplacement par la suivante. Des nouvelles cartes sont établies lors des opérations de refonte des listes électorales, en général tous les 3 ans. A titre d'information, en 2012, année de refonte, tous les électeurs ont reçu une nouvelle carte.

La Médiathèque réorganisée



Le coin enfants a été particulièrement soigné

Ce « mini-espace » se doit d'être convivial et attractif car les classes de l'école P.J. Hélias viennent chaque semaine faire une séance lecture sur place et emprunter des livres dès la maternelle. En dehors du temps scolaire, de jeunes parents accompagnent aussi leurs enfants afin de satisfaire leur désir de lecture.

médiathèque Municipale est de suivre l'actualité et non de stocker comme dans une bibliothèque personnelle.

N'ayez pas d'inquiétude, ces livres ne sont pas jetés car depuis l'été 2010 nous avons signé une convention de partenariat avec une association de Kervignac, « Book Hémisphères ».

Cette association est une entreprise d'insertion spécialisée dans le tri des livres d'occasion. Elle doit les collecter, les trier, puis les redistribuer. « Book Hémisphères » a donc une triple vocation : solidaire et sociale, humanitaire et culturelle, environnementale. Les meilleurs livres seront donnés à d'autres associations : ce sera leur seconde vie, et certains finiront peut-être en pâte à papier.

Si vous voulez donner des livres, une boîte de collecte en carton est placée à cet effet dans l'entrée de la salle Le Mousker.

Quelques ouvrages issus du désherbage sont mis en vente lors du vide-grenier organisé chaque année devant la salle Le Mousker, le jour du Forum des Associations de Saint-Philibert.

Michèle Escats

Cette année la Médiathèque Municipale a fermé ses portes trois semaines en septembre pour réaménagement. En effet, depuis quelques temps, l'espace manquait et la quantité de livres augmentait. Comment résoudre le problème ?

Le déplacement du bureau d'accueil fut décidé, les travaux d'électricité effectués

Le bureau se trouve maintenant face à l'entrée. En conséquence, les rayonnages destinés aux adultes ont aussi été déplacés pour une meilleure occupation de l'espace. Ces modifications permettent l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Un porte-revues bien rempli, visible et accessible a été installé. Les enfants semblent ravis et très intéressés.

Nos plus jeunes lecteurs seront désormais installés sur des fauteuils confortables et colorés pour profiter pleinement de ces moments de calme. N'oublions pas : ces enfants seront nos lecteurs de demain ce qui est d'une grande importance.

Un « désherbage » a été nécessaire

Désherber signifie retirer les ouvrages les plus anciens des rayonnages, ou ceux en état moyen pour les remplacer par des livres neufs et surtout récemment édités. La vocation d'une

La commune récompensée pour son civisme



Le 20 octobre dernier, Le Maire, Didier Robic, a reçu deux Mariannes du civisme récompensant ainsi la commune de son fort taux de participation aux élections présidentielles et législatives.

Avec des taux variant de 87 à 90 %, la commune de Saint-Philibert se classe 1^{ère} de sa catégorie (communes de 1001 à 2500 habitants) au niveau départemental et 6^{ème} au niveau national.

Après la remise de trophée et de diplôme, la médaille sera offerte lors de la cérémonie des vœux.

Police Municipale

Procès-verbal électronique

Depuis la fin du mois d'août 2012, la Police Municipale est passée au PVe (Procès-Verbal électronique). Fini le carnet à souches !

Au terme d'une convention signée par Monsieur le Préfet représentant l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions à Rennes et Monsieur le Maire de Saint-Philibert, la collectivité a acquis un terminal électronique de type P.D.A. permettant la verbalisation électronique sur le terrain. Les agents de Police détiennent individuellement une carte à puce sécurisée qui leur permet de procéder au relevé des infractions.

Dans le cas d'une infraction au stationnement, un papillon apposé sur votre pare-brise vous informe qu'une infraction à la réglementation du stationnement a été relevée à votre rencontre. Vous recevrez prochainement et par courrier, à l'adresse figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule, un avis de contravention.

Dans le cas d'une interception, (non-respect d'un stop, conduite sans ceinture, vitesse...) vous serez invité à apposer votre signature directement sur le boîtier électronique. Vous recevrez ensuite par courrier votre avis de contravention.

Dans le cadre d'une non présentation de pièces (permis de conduire, assurance, certificat d'immatriculation), vous pour-

rez vous présenter dans n'importe quelle brigade de Gendarmerie, commissariat de Police ou Poste de Police Municipale équipée du PVe afin de présenter les documents demandés.

Réglementation

ETHYLOTTESTS - REPORT DE DATE

Depuis le 1^{er} juillet 2012, tout conducteur est tenu de posséder un éthylotest non usagé dans son véhicule.

A défaut, vous êtes passible d'une contravention de 1^{ère} classe. L'entrée en vigueur de cette sanction était arrêtée au 1^{er} novembre mais un nouveau décret reporte cette date au 1^{er} mars 2013, compte tenu des difficultés d'approvisionnement. Si vous n'avez pas encore acheté votre éthylotest, rendez vous en pharmacie, dans les grandes surfaces ou dans les garages automobile.

Coût moyen : environ 2€ l'éthylotest.

NUISANCES SONORES : (CORRECTIF DU BULLETIN MUNICIPAL DE JANVIER 2010)

Conformément à l'Arrêté Préfectoral du 12 décembre 2003, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Code de la route

TÉLÉPHONE AU VOLANT

Téléphoner n'est pas conciliable avec la conduite.

Dès la sonnerie, la concentration du conducteur est détournée de la route. Près de la moitié des conducteurs décroche leur téléphone portable dans les deux secondes, et donne ainsi la priorité à cette tâche. Le comportement du conducteur va changer :

- Son temps de réaction va augmenter (entre 30 et 70 %).
- Il regardera moins souvent dans ses rétroviseurs et sur les côtés de la voiture.
- Il aura tendance à ralentir très rapidement et à mordre la ligne.
- Il oubliera de s'arrêter au passage piéton.

Sachez que le risque d'accident est multiplié par 4 lorsque vous téléphonez au volant de votre voiture (Source : la Prévention Routière). C'est pourquoi le décret du 3 janvier 2012 vient durcir la sanction de l'usage d'un téléphone tenu en mains. Désormais, il vous en coûtera 135€ avec une perte de 3 points sur votre permis de conduire. Auparavant l'infraction était punie d'une amende de 35€ et d'une perte de 3 points.

Attention : L'infraction est caractérisée dès que le véhicule est en marche sur la voie publique. Exemple : arrêté à un STOP, vous ne pouvez pas utiliser vos mobiles. Pour ce faire stationnez-vous sur le bord de la chaussée.

Prévention routière

RADAR PÉDAGOGIQUE

Un radar pédagogique a été installé rue Georges Camenen.

Cette voie est limitée à 30 km/h et est fréquentée par de nombreux élèves de l'école. Le radar pédagogique est un outil préventif qui permet au conducteur de prendre conscience de la vitesse de son véhicule. L'appareil enregistre les vitesses, le nombre de véhicules... et permet de recueillir des données précises.



OPÉRATION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans le cadre de la sécurité routière plusieurs actions seront conduites durant l'année 2013 avec les élèves de l'école PJ. Helias.

Pour la 3^{ème} année, les services de Police Municipale de Saint-Philibert, Crac'h et Locmariaquer procéderont à l'installation d'une piste vélo dans la cour de l'école pour les élèves de CM1/CM2.

Des cours théoriques seront également dispensés. Comme l'année précédente, un écolier sera sélectionné pour représenter la commune au niveau départemental.

OPERATION GASTOUNET

Cette année, l'école PJ. Helias s'est inscrite au concours « Gastounet 2013 » en partenariat avec la Sécurité Routière, la Préfecture, la DDTM et le Conseil Général du Morbihan.

Il s'agit d'un concours de dessin sur le thème de la sécurité routière.

Un jury communal sélectionnera 3 dessins « message » qui seront transmis à un jury départemental.

Gardien de Police - Fabien Madec

Commémoration du 11 novembre

Nous célébrons aujourd'hui le 94^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, Armistice victorieux pour la France et ses alliés après quatre années de combats meurtriers face à l'Allemagne et aux Empires Centraux.

En 1914, notre nation toute entière va s'opposer à l'envahisseur et près de 8 millions d'hommes seront mobilisés. Tous les métiers, toutes les conditions sociales se sont sentis concernés, imprégnés au plus haut point de l'esprit de corps. La moitié d'entre eux auront combattu.

1 400 000 hommes perdront la vie sur les champs de bataille, la plupart des survivants seront blessés ou devenus invalides.

Rarement sans doute des hommes avaient, jusque là, connu d'aussi terribles souffrances. Le mot même de tranchées apparaît comme le symbole de toute une guerre, celui de l'héroïsme et de la peur.

A cette époque, Paul Valéry s'exprima ainsi :

« En vérité, l'homme moderne, l'homme quelconque, vêtu en soldat, en dépit de tout ce qu'on pensait et disait de la diminution de son caractère... a rejoint, pendant cette guerre, le point le plus haut où l'homme d'aucun temps soit jamais parvenu en fait d'énergie, de résignation, de consentement aux misères, aux souffrances et à la mort ».

En face de nos valeureux combattants, il y a bien sûr l'ennemi, mais le froid et la boue sont tout aussi redoutables. Pendant quatre ans, ils vivront dans des trous où seules l'ingéniosité et la débrouillardise permettent de subsister.

Souvent enfoncés dans la boue jusqu'aux genoux, ils doivent sans

cesse écoper l'eau et consolider les parois de terre qui s'effondrent. Dans cet immonde lacs de sapes et de boyaux aux caillebotis pleins d'eau et d'excréments, il leur fallu vivre, manger et tenter de dormir dans une atmosphère nauséabonde, parmi les rats.

Comment ne pas penser à ce qu'à écrit Maurice Genevoix :

« Ce que nous avons fait, c'est plus qu'on ne pouvait demander à des hommes et nous l'avons fait ».

En ce jour de commémoration, n'oublions pas le lourd bilan et le courage héroïque des soldats de ce conflit appelé à juste titre « La Grande Guerre ». Rendons hommage aux combattants de tous grades, français et alliés, qui ont fait la preuve, dans tous les secteurs du Front, d'un courage exemplaire méritant la reconnaissance de la Nation.

Associés à l'hommage que nous rendons à nos glorieux aînés, les « Poilus », le souvenir de tous les « Morts pour la France ».



Fidèles au souvenir de toutes celles et ceux qui ont été victimes de toutes les guerres, nous invitons la jeunesse à œuvrer pour un monde de Paix, plus juste, plus solidaire et plus fraternel.

Vive la République ! Vive la France !

**Yannick Laurent
Président Section Anciens
Combattants UFAC Saint-Philibert**



VIE Municipale

Travaux



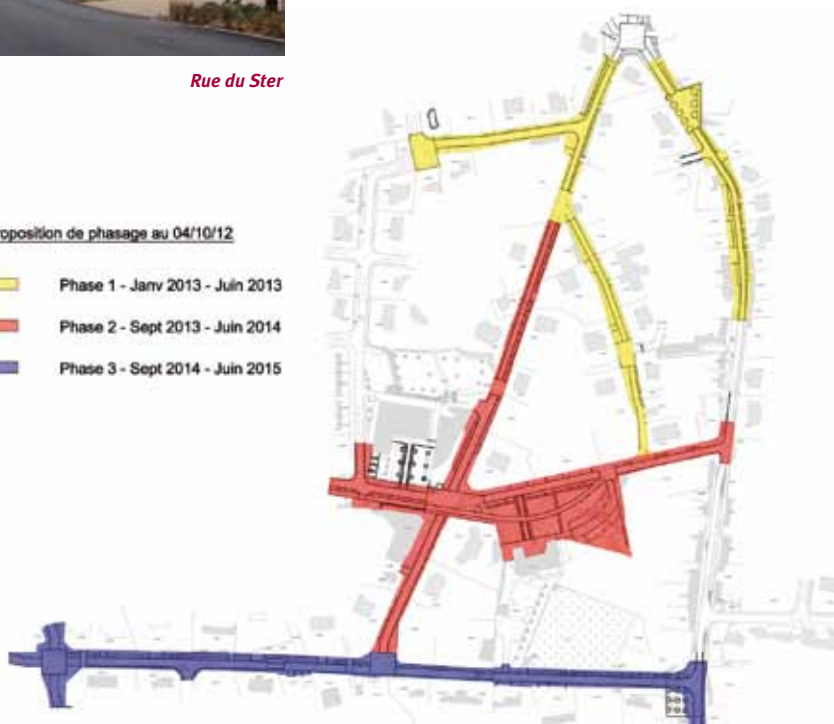
Rue du Ster

Les travaux de l'année 2012 sont terminés pour la rue du Ster. Nous vous rappelons qu'il y avait 3 objectifs à atteindre :

la rénovation des réseaux eaux usées, eaux pluviales, l'enfouissement des réseaux aériens et l'embellissement de la rue concernée. Ces objectifs sont maintenus pour la partie « centre bourg ». Malgré les désagréments engendrés par toute modification de l'espace urbain, les travaux vont se poursuivre en 2013 selon le plan de phasage ci-dessous.

Proposition de phasage au 04/10/12

- Phase 1 - Janv 2013 - Juin 2013
- Phase 2 - Sept 2013 - Juin 2014
- Phase 3 - Sept 2014 - Juin 2015



Rue du Ster



Nouvelle signalétique du bourg

Lancement du plan « accessibilité » pour les artisans-commerçants du Pays d'Auray



Dans le cadre du dispositif ODESCA Pays d'Auray et de l'opération « Commerce pour tous » du Conseil Général du Morbihan, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat s'associent pour accompagner les entreprises dans la mise aux normes accessibilité de leur établissement.

En effet, la loi du 11 février 2005 affirme le principe de l'accès à tout pour tous et impose aux établissements recevant du public, dont les commerces de proximité (boulangers, coiffeurs, restaurants, ...), une mise aux normes avant le 1^{er} janvier 2015.

Ce programme d'accompagnement des artisans-commerçants prévoit, à partir de l'automne 2012 :

- Des réunions d'information et de sensibilisation portant sur les obligations réglementaires et le dispositif d'aide. Trois réunions auront lieu sur le territoire : le jeudi 22 novembre à Pluvigner, le mardi 22 janvier à Auray et le jeudi 21 février à Plouharnel. Horaires : 8h30 à 10h30.
- Des pré-diagnostic accessibilité gratuits pour permettre aux chefs d'entreprise d'identifier les écarts existants entre la réglementation et la réalité de leur commerce.
- Des aides pour le financement des travaux nécessaires du Conseil Général du Morbihan ou du fond ODESCA Pays d'Auray.

Pour tout complément d'information et pour vous inscrire aux réunions, contactez votre chambre consulaire ou téléchargez le bulletin d'inscription :

Chambre de Métier et de l'Artisanat
Tél. : 02 97 63 95 25
www.cma-morbihan.fr/

Chambre de Commerce et d'Industrie
Tél. : 02 97 02 40 00
www.morbihan.cci.fr/

Syndicat Mixte du Pays d'Auray
Espace Tertiaire Porte Océane 2
BP 20335 - 56 403 AURAY Cedex
Hirsch-pays-auray@orange.fr
Fax : 02 97 56 40 68
Tél. : 02 97 56 41 74

Parcours du Cœur Scolaire : « 0 - 5 - 60 »

Cette action de prévention complète, accessible à tous est à l'initiative de la Fédération Française de Cardiologie.

4 messages pour aider les enfants à devenir acteurs de leur santé d'aujourd'hui et de demain :

« 0 cigarette + 5 fruits et légumes par jour + 60 min d'activité physique + connaître le PAS »

Le PAS c'est Protéger, Alerter, Secourir

Plusieurs indicateurs santé portent sur la population jeune de notre pays :

- 14% des enfants de 3 ans à 17 ans sont en surpoids.
- Seulement 1 enfant sur 5 a consommé au moins 5 fruits et légumes par jour.
- 39% des enfants passent plus de 3h/jour devant un écran (jour d'école comme jour de repos). La moitié des adolescents ont une activité physique insuffisante pour être bénéfique.
- Le tabagisme chez les enfants et adolescents est une réalité : 9% des enfants de 9-10ans et 36% des adolescents fument ou ont déjà fumé.

Le 30 mars 2012, pour la première année s'est déroulé à Saint-Philibert une action coordonnée sur l'ensemble de la Bretagne, avec une méthodologie commune, permettant d'illustrer les 4 thèmes majeurs de la prévention avec 4 ateliers :

Diététique, Défibrillateur, Activités physiques, Lutte contre le tabac.

De plus les enfants ont pu écouter et partager le témoignage d'une personne ayant subi une opération cardiaque.

Cette journée a été appréciée à l'unanimité, l'atelier « vedette » aura été celui du défibrillateur, présenté par un moniteur fédéral. L'ensemble des enfants a pu s'initier à son utilisation et c'était très impressionnant.

Mais laissons Denis commenter cette journée :

- *L'atelier « lutte contre le tabac » était très explicite et les enfants ont compris le message.*
- *L'atelier « activités physiques » leur a permis d'observer les variations du rythme cardiaque en fonction des activités.*
- *Le témoignage de l'après-midi leur a fait comprendre ce que signifie le terme « problèmes cardiaques ».*

En conclusion cette journée a été très enrichissante, nous sommes partants pour la reconduire l'an prochain en y ajoutant un atelier « premiers secours ».
Merci pour l'organisation.

Ce « Parcours du Cœur Scolaire » a fait l'objet d'une évaluation mandatée par l'Agence Régionale de la Santé et conduite par l'Institut Régional d'Éducation et de promotion de la Santé. Parmi les conclusions du rapport, il est à souligner l'impulsion apportée par les PCS à la prise en compte des questions de santé dans les activités pédagogiques. Les Parcours du Cœur Scolaire constituent désormais une des principales actions d'éducation à la santé pour les enfants.

Journée à renouveler.

François Le Cotillec



Équipe Mobile Mémoire - Services de Soins à domicile

Une équipe mobile pour aider les gens atteints de la maladie d'Alzheimer

Une équipe mobile a été créée par les services de soins à domicile d'Auray, Grand-Champ, Quiberon et de la Ria d'Étel. Elle a pour vocation d'aider les personnes atteintes de troubles de la mémoire à se maintenir à domicile.

Dans le dispositif de soins pour les personnes atteintes de troubles de la mémoire, il manquait un champ d'intervention : l'aide ponctuelle visant à améliorer et prolonger le maintien à domicile. Les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) de Grand-Champ, Quiberon, Auray et le secteur de la Ria d'Étel (1) viennent de créer une « EMM » : Équipe Mobile Mémoire. Partie intégrante du plan national Alzheimer 2008-2012, ces équipes spécialisées proposent des interventions ciblées, au coup par coup.

Accompagner les personnes

Une ergothérapeute, une psychomotricienne et une infirmière coordinatrice prodiguent soins et accompagnement à domicile. Elles sont appuyées au quotidien par une équipe d'assistants de soins en gérontologie et d'aides soignantes rompus à l'accompagnement des personnes atteintes de pathologie d'Alzheimer (ou apparentée). La prise en charge est proposée sur prescription médicale, après évaluation, pour une durée de trois mois. Soit l'équivalent de douze à quinze séances de quarante minutes à domicile, intégralement prise en charge par l'assurance maladie.

Jusqu'à 120 personnes suivies

Il s'agit d'accompagner, par des activités thérapeutiques très concrètes, (entretenir la marche, prévenir les chutes, fixer des repères dans le temps et l'espace, identifier les lieux et les contenus des placards ou armoires), mais aussi

de prodiguer des activités de bien-être, de détente et de rechercher de solutions pratiques pour le quotidien. Au total, au rythme de trente personnes pendant une période de trois mois, quelque cent vingt personnes pourront chaque année bénéficier du service.

Prendre le relais

Il est aujourd'hui admis que l'usage de l'ergothérapie permet de maintenir à domicile une personne atteinte de troubles de la mémoire jusqu'à deux années de plus. L'enjeu des équipes mobiles mémoire n'a donc rien d'anodin. À l'issue des trois mois d'intervention, il ne faut pas que les personnes se retrouvent seules et démunies. C'est là que le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) peut aussi prendre le relais.

(1) Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, entre 13 h 30 et 16 h 30.

SSIAD, Équipe mobile mémoire
45, avenue Wilson - 56400 AURAY
Tél. 02 97 50 74 72

Jeu Pays de Vannes-Auray Nouveau !

Saint-Philibert mise à l'honneur dans un jeu sur les pays de Vannes & Auray en 1.000 questions !

Après le succès des Jeux du Pays de Brocéliande, Dinan, Saint-Malo et Rennes, St Briec, Trégor-goelo nous éditons en cette fin d'année, un jeu de société pour (re)découvrir le Pays de Vannes & Auray, en s'amusant. Jeu familial et convivial, à découvrir entre amis ou en famille, à partir de 8 ans. Outre les questions écrites, le jeu pos-

ède également près de 150 questions visuelles et pour la première fois cette année, 100 questions écrites tout spécialement pour les Juniors, qui permettront ainsi aux enfants de participer. Le jeu sera disponible début novembre 2012, près de chez vous, dans toutes les grandes surfaces, certains buralistes et offices du tourisme du pays.

Renseignements et liste des points de vente : <http://www.lejeudupaysdevannes-auray.com/>

Ou contacter Parmentier Gwendal au : 06 83 96 28 07



Spectacle des vacances d'octobre

Le 29 octobre la municipalité a offert aux enfants un spectacle suivi d'un goûter

Le spectacle de cette année « À bord moussaillon », musical interactif et éducatif, était animé par Caroline Flamencourt, comédienne de formation et Francis Le Grezause, musicien, guitariste et chanteur.

Plus d'une centaine d'enfants dont un groupe du centre aéré de Locmariaquer ont participé, applaudi et même dansé. L'après-midi s'est terminée par le traditionnel goûter.



Retritex

**Membre
d'EMMAUS France**

RETRITEX
15 rue Hélène et Victor Basch
56300 PONTIVY
02 97 25 52 35
info@retritex.fr
www.retritex.fr



Retritex est une entreprise (SARL) de tri et de valorisation des textiles en fin de vie, mais c'est aussi une entreprise d'insertion.

51 salariés dont 41 en insertion en 2011. Une entreprise inscrite dans le marché concurrentiel tout en employant des personnes en difficulté d'accès à l'emploi.

Que peut-on mettre dans les containers textile ?

- Les vêtements
- La maroquinerie
- Les chaussures
- Le linge de maison

Sauf textile mouillé et très taché

Nos valeurs

- Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des personnes par l'activité économique.
- Participer au développement d'une économie responsable au service des territoires.
- Oeuvrer pour la solidarité et préserver l'environnement dans le respect de la législation.

Les Boutiques

- PONTIVY - 20 et 21 rue Albert de Mun
- AURAY - 39 rue de Keriolet
- LORIENT - 82 rue du Colonel Müller
- 31 rue des Fontaines



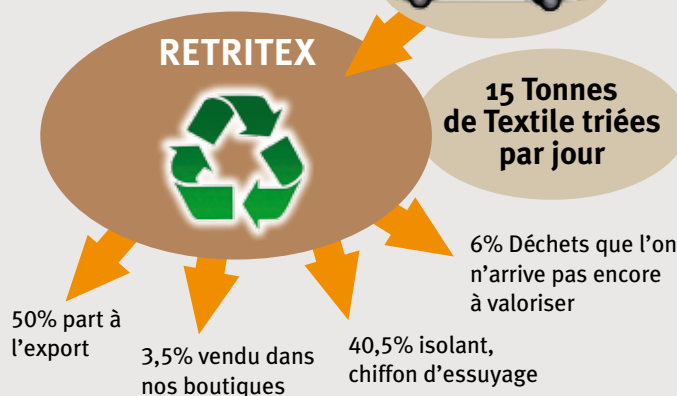
Le Circuit du Textile

C'est une quarantaine de personnes employées en insertion

DONATEURS



**TEXTILE
SACS
CHAUSSURES**



15

VIE Municipale

Réseau TIM, bougez en bus...

Le réseau TIM organisé par le conseil général, relie entre elles les principales communes et villes du département.

Les transports collectifs, c'est économique, écologique, convivial - ou tout simplement pratique pour s'éviter le stationnement ou la conduite - mais les connaissez-vous vraiment ?

Pour 2 € seulement, vous pouvez sillonner le département en toute tranquillité sur les 18 lignes TIM. Alors n'hésitez plus, prenez le car !

Notre commune est desservie par la ligne TIM n°1B AURAY - CRACH - LOCMARIA-QUER avec chaque jour la possibilité de vous rendre à Auray.

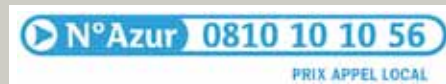
Vous pouvez également vous rendre à Vannes, Auray et Quiberon en empruntant la ligne TIM n°1 à l'arrêt « le Chat Noir ».

Pour se renseigner, 3 possibilités :

- Par téléphone (prix appel local à partir d'un poste fixe).
- Sur internet : www.morbihan.fr
- En mairie, en retirant une fiche horaire ou en consultant le guide TIM.

Le saviez-vous ?

- Les cars TIM ont transporté 470 000 voyageurs en 2011, soit environ 1 290 voyages non scolaires par jour (+ 25 % depuis 2008).



- Outre le billet à 2 €, le réseau TIM propose la carte TIM10 à 15 €, l'abonnement jeune (- 26 ans) à 32 € /mois et pour les moins jeunes à 42 € /mois.
- Selon l'ADEME, le coût annuel d'une voiture est de 6 000 € /an.
- Pour un déplacement en Bretagne autrement qu'en voiture, un site pour le préparer : breizhgo.com

Anne-Sophie Lecomte
Technicienne Transport de Voyageurs

Tél. : 02 97 69 51 27
E-mail : anne-sophie.lecomte@cg56.fr

Téléthon 2012

Cette année encore, comme les années précédentes des associations se sont mobilisées pour organiser des manifestations susceptibles de récolter des fonds en faveur du Téléthon.

• **Dimanche 25/11 - Fest Deiz** - Korollarion / Comité des Fêtes

• **Samedi 1/12 - Chorale** - Comité des Fêtes

• **7/8/9 décembre - Week-end du Téléthon** : Tournoi de scrabble, lavage de voiture, vente de roses, vente d'huîtres, démonstration canine, tournoi de tennis de table.

De plus les « tricoteuses » d'Amitié souvenirs ont tricoté, tricoté encore pour préparer des « Babar » et des poupées bretonnes : un vrai succès et beaucoup de travail.

Nous remercions toutes les bonnes volontés pour leur aide.

Annie Chantrel et François Le Cotillec



VIE Scolaire

L'école Pierre Jakez Helias



Une visite très appréciée du domaine de Kerguéhennec

Depuis la rentrée, les élèves de petite et moyenne sections ont bénéficié d'une matinée consacrée à la fabrication de jus de pommes à l'écomusée de Saint Dégan. Puis, à l'occasion de la semaine du goût, ils ont dégusté des goûters de toutes les couleurs. Cette thématique de la couleur se poursuivra tout au long de l'année scolaire.

Les élèves de GS-CP et CE, quant à eux, ont découvert une partie du domaine de Kerguéhennec à Bignan : le parc et ses expositions d'art contemporain et une visite des pièces du château. Ils auront l'occasion, au printemps, d'y retourner afin de compléter la visite.

Prochainement, les élèves de cycle 2 suivront un cycle de natation à la piscine d'Auray en prévision de la reprise de la pratique de la voile en fin d'année pour les CE et les CM.

A l'approche de l'été, les plus grands parcourront Saint-Philibert à vélo, comme chaque année, à l'occasion de leur après-midi « cyclisme ». L'école poursuivra également ses échanges avec le collège des Korrigans et avec la maison de retraite de Saint-Philibert.

Les élèves de CM ont d'ores et déjà participé au cross du collège au cours duquel deux élèves de Saint-Philibert ont accédé au podium.

A la fin de l'année scolaire, la classe de CM partira en classe de découverte en Loire Atlantique pour un séjour sur le thème de l'eau avec pêche à pied, natation, visite de l'océarium du Croisic...

L'équipe enseignante

Rétrospective : l'école de Saint-Philibert

Notre commune dépendait autrefois de Locmariaquer et constituait un territoire portant le nom de « L'Angle », ceci dès le 18^{ème} siècle, comme l'attestent les documents d'époque.

L'un de ses villages, portait le nom de Loc Philibert L'Angle, le nom du quartier étant toujours ajouté au nom du village ou du hameau. Constitué de trois longères et de quelques annexes encore visibles de nos jours, il s'était constitué à l'ouest de la chapelle et prit le nom de Saint-Philibert après la période révolutionnaire.

La première demande d'érection de la section de L'Angle en commune distincte fut faite sous la forme d'un acte notarié en date du 1^{er} septembre 1872, passé à l'étude de Me Guillaume, notaire à Auray et adressé au Préfet du Morbihan.

Cette démarche fut examinée par le Conseil Général du Morbihan au cours de sa séance du 25 octobre 1874. Pensant qu'un supplément d'informations était nécessaire, ce dernier décida de renvoyer l'affaire à une date ultérieure.

Le 7 février 1875, le Conseil Municipal de Locmariaquer donne son accord qui fut suivi de l'avis favorable du Conseil Général le 6 avril 1875. Hélas ! le Conseil de Locmariaquer, lors de sa réunion du 8 août 1875, revient sur sa décision et se prononce contre le projet.

Les conditions de la séparation, acceptées ou refusées par l'une ou l'autre des deux parties en présence va ralentir le processus d'émancipation qui restera au point mort jusqu'au 1^{er} août 1884, date à laquelle les habitants de la section de L'Angle prennent l'initiative d'adresser une pétition au Préfet, au Conseil Général qui redonna un avis favorable le 22 août 1885, et au Conseil municipal de Locmariaquer qui, une fois de plus, exprimera un nouvel avis défavorable le 16 novembre 1884.

Vingt longues années après la première démarche, le projet de loi autorisant l'érection de la section de L'Angle en commune fut adopté par la Chambre des députés le 31 mai 1892, puis par le Sénat le 16 juin 1892. La loi fut promulguée par le Président de la République Sadi Carnot et publiée au Journal Officiel le 23 juin 1892. Notre commune prenait ainsi le nom de l'un de ses villages.

La première maison d'école

Petite maison basse typiquement bretonne, elle appartenait à Ferdinand Le Baron qui fut adjoint au maire au sein du premier conseil municipal et propriétaire édificier de tous les bâtiments à usage du public en 1892 : maison d'école, église et presbytère.

Elle se composait de deux pièces au rez-de-chaussée surmontées d'un grenier.

Courant 1867, elle fut surélevée d'un étage et l'école mixte s'y installa courant octobre 1868. Elle comportait alors une seule salle de classe réunissant filles et garçons, un logement pour l'institutrice (cuisine et chambre), et un cabinet permettant d'assurer le service de l'état-civil.

A partir du 28 août 1892, les réunions de conseil municipal et les élections s'y déroulèrent jusqu'à la construction d'une nouvelle école qui verra le jour en 1905. Attendant à la première mairie, elle se composera de quatre salles de classe, deux pour les filles, deux pour les garçons.

En 1895, pour faire face à une forte augmentation de la population scolaire, le Conseil Municipal décida de créer une seconde salle de classe et de nommer une institutrice adjointe qui fut installée à l'étage en prenant une pièce du logement de l'institutrice en titre. En échange, il lui fut cédé le cabinet qui accueillait le service de l'état-civil. En conséquence, les affaires municipales étaient traitées dans la salle de classe du rez-de-chaussée pendant les heures d'intervalles des heures d'enseignement.

À suivre...

Yannick Laurent



Pôle animation enfance jeunesse de la CC3R

Historique

La Communauté de Communes des 3 Rivières a été créée en 2005. En janvier 2006, elle a pris la compétence enfance jeunesse. Souhaitant dynamiser l'animation vers les enfants et les jeunes, la CC3R a choisi de déléguer son service public à une fédération d'éducation populaire.

Après sélection l'UFCV a été retenue pour 3 ans. La mission a débuté le 1^{er} septembre 2006. L'UFCV, est une association laïque et pluraliste reconnue d'utilité publique. Son objectif est de proposer aux enfants des lieux de détente, de loisirs, de découverte et de socialisation. Nos accueils de loisirs se veulent respectueux du rythme des enfants, adaptés à leurs besoins d'apprentissage et conforme aux réglementations en vigueur.

En septembre 2009, la Délégation de Service Public a été renouvelée pour 3 ans. A compter de 2013, elle le sera pour 5 ans, jusqu'au 31 décembre 2017.

Le pôle animation, est constitué de 15 animateurs professionnels, qui accueillent vos enfants, dans 9 structures adaptées aux différentes tranches d'âges réparties sur l'ensemble du territoire. Le pôle animation est également là pour donner vie à l'intercommunalité au travers de manifestations festives et sportives :

- Le festival du jeu en lien avec le tissu associatif local.
- Le Pass'voile en lien avec les écoles de voile.

Fonctionnement 2012

Il y a 3 accueils périscolaires un par commune, qui accueillent vos enfants avant et après l'école.

2 accueils de loisirs 3-12 ans (Crac'h & Locmariaquer) qui fonctionnent tous les mercredis et vacances scolaires. Les temps forts : les 2 séjours été à Pluvigner, Ecolo'gestes et les Mercredis de la Mer pour Crac'h. Le séjour à Plouharnel, le jardin potager, la visite horticole et maraîchère, les Mercredis de la Mer et la cité de la voile pour Locmariaquer.

Une animation Tickets Sport Loisirs (TSL) 9-17 ans qui fonctionne uniquement pendant les vacances scolaires sauf à Noël.

Les temps forts de l'année :

- Sortie au Puy du Fou au printemps, les 2 séjours cet été (Paris & Arcachon).

Une animation jeunesse 12 ans & + qui fonctionne tous les samedis et toutes les vacances scolaires en après-midi et soirées. L'espace jeunesse se trouve à Saint-Philibert.

Les temps forts :

- Séjour dans les Pyrénées Orientales - Espagne préparé par la Junior Association « Jeun'mactive », les rencontres inter-espaces jeunesse (Brec'h - Ste-Anne - Communauté de Communes du Loc'h), la sortie Disneyland aux vacances d'automne.

Projet de nouveau fonctionnement 2013

Pour ne plus connaître de problématiques lors des inscriptions des TSL cet été, le comité de pilotage composé d'élus et de professionnels a souhaité repenser le projet jeunesse dans sa globalité.

L'objectif étant de proposer un tout nouveau fonctionnement en 2013, qui prendra en compte la demande des familles et rééquilibrera l'ensemble des animations.

- Les TSL seront dénommés 9-12 ans.
- Les 13-17 ans seront accueillis au service jeunesse.
- Moins d'activités de consommation (3 maxi /semaine).
- Été 2013, en parallèle des sorties, animations sur place avec 2 animateurs.
- Mise en place de quotients familiaux jeunesse au même tarif que les enfants en ALSH.
- Mettre un quota d'inscription pour les sorties (exemple sur 6 sorties proposées, un enfant sera prioritaire sur 3 et placé en liste d'attente pour les autres).
- Favorisation des transports en commun lors des sorties.
- Pour les 13-17 ans possibilité d'ouvrir l'accueil à la journée avec repas.

Ces propositions devront être validées en conseil communautaire, d'ici fin 2012. L'information sera diffusée par courrier, courriel, presse, site internet.

Parcours vélos « Attention aux radars de feu »



Le sabre de Dark Vador...



LE PASS'VOILE LOISIRS ET SPORTIF :

Objectif :

Démocratiser l'activité voile et ainsi permettre aux enfants et aux jeunes autochtones de pratiquer la voile loisirs ou sportive.

Cela fait maintenant 6 ans que ce dispositif a été mis en place en essayant d'améliorer ce projet chaque année.

Le Pass'voile commence aux vacances de printemps, les mercredis du printemps toutes les vacances estivales, les mercredis d'automne et se termine à la fin des vacances d'automne.

Cela concerne environ une centaine de jeunes tous les ans, entre le loisir et le sportif.

Dynamique intercommunale

FESTIVAL DU JEU :

Son objectif : favoriser le lien intergénérationnel et associatif par les pratiques du jeu.

LE JEU EST :

- Une activité essentielle pour le développement de l'enfant.
- Un outil d'apprentissage, de transmission de savoirs et d'éducation pour tous.
- Une expression culturelle favorisant les rencontres interculturelles et intergénérationnelles.
- Un créateur de lien social et de communication.
- Une occupation de loisirs est source de plaisir.

Le 6^{ème} Festival du Jeu 2012 s'est déroulé le 29 septembre sur le stade de Locmariaquer. Comme tous les ans le soleil nous a accompagné tout au long de cette journée. Une nouvelle fois le succès était au rendez-vous avec pas moins de 800 personnes à être venues pratiquer le jeu sous toutes ses formes.

Les nouveautés comme le parcours vélo et l'espace créateurs ont très bien fonctionné.

Toute l'équipe vous donne rendez-vous pour la 7^{ème} édition le samedi 28 septembre 2013 à St-Philibert.



CC3R & Pays d'Auray

En lien avec le pays d'Auray nous menons 2 projets :

- Les Mercredis de la Mer
- Portrait jeunes

« Les Mercredis de la Mer » est un projet porté par la CC3R avec Rachel Thébault.

Ses objectifs :

- Inciter de façon ludique les plus jeunes à une consommation des produits de la mer.
- Encourager la découverte de leurs modes de production.
- Valoriser les métiers et les savoirs faire des professionnels de la filière halieutique sur le Pays.

Le projet a débuté le 17 octobre à Belz avec 160 enfants de divers accueils de loisirs (Pluvigner-Belz-CC3R). Il va se prolonger tout au long de l'année scolaire.

Le projet « Portrait jeunes » a pour objectif de donner la parole aux jeunes pour qu'ils puissent s'exprimer sur « comment vivent-ils leurs jeunesse sur le Pays », quels sont les freins et les leviers qu'ils rencontrent ?

Ce projet est porté par un collectif composé de professionnels, d'élus, d'enseignants. Les représentants de la CC3R sont François Le Cotillec en qualité d' élu et Jean-Michel Barbé en qualité de professionnel.

Ce projet va débiter pendant les vacances d'automne pour se finaliser en fin d'année scolaire 2013.

Le pôle animation CC3R



Office de Tourisme

L'Office de Tourisme Locmariaquer, Crac'h et Saint-Philibert est une association « loi 1901 »

Classé 1 étoile, il s'est engagé à offrir un accueil privilégié à son public. Il est ouvert à l'année. Ses locaux, mis à disposition par la municipalité de Locmariaquer, sont situés au 1, rue de la Victoire à Locmariaquer.

En haute saison, un point information tourisme est situé sur le site de la Trinitaine à Saint-Philibert. L'Office de Tourisme est lié par convention à la Communauté de Communes des Trois Rivières.

Création d'une charte graphique et d'un logo qui seront dévoilés prochainement et actualisation du site internet au premier trimestre 2013 : voici deux dossiers de première importance mis en place par votre Office de Tourisme cet hiver, sans oublier la gestion des dossiers administratifs et les préparatifs de la saison 2013.

Revenons sur la saison touristique 2012 qui aura été en demi-teinte, avec un démarrage très lent au printemps, des conditions météorologiques maussades en juillet, et une conjoncture économique difficile ces derniers mois. Mais restons optimistes ! À l'Office de Tourisme, l'été s'est plutôt bien passé car nous ne constatons pas de baisse de fréquentation. Les clientèles en résidence secondaire et de séjour sont venues massivement à l'Office de Tourisme à la quête d'idées et suggestions de visites, et de manifestations. La découverte des mégalithes et les croisières sont toujours plébiscitées. La distribution du nouveau plan de nos trois communes avec l'actualisation des itinéraires cyclables a aussi contribué à favoriser notre activité d'information touristique.

Nous en avons distribué 10 000 exemplaires cet été et ce document montre tout l'intérêt des adeptes de vélos à découvrir les atouts de Locmariaquer, Crac'h et Saint-Philibert. Il ne faut pas oublier les amateurs de randonnée pédestre qui apprécient aussi nos paysages.

En devenant partenaire et adhérent de l'Office de Tourisme, de multiples avantages sont proposés :

- Mise en valeur des documents publicitaires dans nos deux espaces d'accueil.
- Relais de ses informations en temps réel auprès des visiteurs.
- Mise à disposition de notre documentation sur simple demande.
- Présence sur nos guides et notre site internet qui recense les prestataires touristiques du territoire, adhérents de l'Office de Tourisme.

Rejoignez-nous et ensemble développons le tourisme.

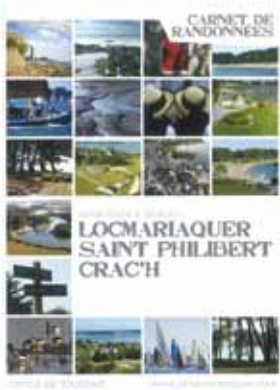
L'Equipe de l'OFFICE DE TOURISME

Contact :

Tél. 02 97 57 33 05

info@ot-locmariaquer.fr

www.ot-locmariaquer.fr



Ludothèque

Depuis novembre 1995, une équipe de bénévoles propose à tous les publics de se retrouver à la Ludothèque Les Petits Philous pour jouer et partager de bons moments.

Mais la disponibilité des bonnes volontés n'est pas éternelle et, faute de pouvoir salarier un(e) animateur(trice), la ludothèque n'a pas pu rouvrir aux horaires habituels depuis la rentrée, ni participer au Festival du Jeu à Locmariaquer le 29 septembre.

Grâce à Anne Arcillon, les séances Bébé-Ludo, qui accueillent les enfants accompagnés d'une assistante maternelle de la CC3R ou d'un parent, sont maintenues un jeudi sur deux de 10h à 11h30.

Selon leur disponibilité, Anne, Bénédicte ou Gwenn assurent certaines séances le mercredi de 17h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h.

Une nouvelle demande de subvention est en cours auprès des pouvoirs publics (CAF, CC3R, CG 56..) pour permettre à la ludothèque de fonctionner selon les principes de la charte des Ludothèques de France : <http://www.alf-ludotheques.org> et conserver son rôle dans le réseau Parentalité 56 : www.parentalite56.com, (site mis à jour en décembre).

Voici une image de notre Fête du Jeu organisée le 26 mai 2012, où les enfants ont créé des Objets Roulants Non-Identifiés avec une animatrice des Petits Débrouillards ...



Espérant pouvoir organiser à nouveau ce type de festivités en 2013, et bien d'autres encore, toute l'équipe des Petits Philous vous souhaite de joyeuses Fêtes de fin d'année !

Renseignements :

- **Anne Arcillon, animatrice bénévole :**
06 25 62 33 38
- **Bénédicte Rousseau, vice-présidente :**
06 60 58 87 83
- **Gwenn Abgrall-Servettaz, trésorière :**
06 22 11 72 15



Au Phil des Couleurs



Créée le 7 juillet 2007 pour prendre la suite des « Dames du jeudi », l'association Au Phil des Couleurs ne poursuivra pas son activité.

Baisse du nombre d'adhérents, manque d'idées, manque d'ambiance, une cer-

taine lassitude avait fini par s'installer. Les quatre dernières fidèles, réunies en Assemblée Générale le jeudi 19 octobre après-midi, ont procédé à la dissolution de l'association. « Bien sûr, on peut se remettre en question et s'interroger »,

déclare la présidente. Les activités manuelles sont-elles passées de mode ? Les gens préfèrent-ils rester chez eux pour faire ces travaux plutôt que de se retrouver en club ? À moins qu'il y ait d'autres raisons », s'interroge Marie-Claire Claudel. Difficile de continuer à quatre : « Ça ne ressemble plus à une association. En tout cas, ce n'est pas suffisant pour présenter de nouvelles techniques. Difficile dans ces conditions de dynamiser Au Phil des Couleurs et de fidéliser de nouvelles adhérentes ». Sur proposition de la présidente, le solde du compte de l'association sera remis au CCAS de la commune.

La remise de chèque a donné lieu à une rencontre informelle très sympathique entre les dames qui animaient Au Phil des Couleurs, Madame M.C. Claudel, François Le Cotillec, adjoint délégué aux affaires sociales et Michèle Escats, adjointe déléguée à la communication.

Ce chèque sera utilisé à bon escient par le CCAS de la commune pour venir en aide aux plus démunis. Un grand merci à l'ex-association Au Phil des Couleurs pour sa générosité.

Saint-Phil Animation

C'est la forme à Saint-Phil Animation !

Pas de grande nouveauté pour cette rentrée à Saint-Phil Animation mais nous avons la satisfaction de voir toutes les activités se pérenniser.

Dans chaque cours des effectifs d'environ 15 personnes permettent à chacun de progresser sereinement. On assiste cependant à l'explosion de la fréquentation du cours de stretching auquel participent désormais quelques messieurs. Les tarifs dans la moyenne locale, la bonne ambiance autour des animatrices, la réussite du repas spectacle de juin dernier, une récente assemblée générale bien fréquentée : tout est réuni pour que l'association poursuive désormais tranquillement sa route. Il est toujours possible de nous rejoindre.

G. et M. Riocros : 02 97 30 07 72
A. Le Rouzic : 02 97 55 18 05

*Isabelle (country),
 Delphine (dances) et Janine (gym),
 les animatrices.*



VIE Associative

Au Phil des Pages

Lors de l'Assemblée Générale du 24 novembre 2012, les bénévoles de l'Association « AU PHIL DES PAGES » ont tous démissionné suite à un désaccord profond avec la municipalité.

Aucun adhérent présent ou représenté n'a fait acte de candidature pour la création d'un nouveau Conseil d'Administration. Face à cette carence, l'association a été « mise en sommeil » pour une durée indéterminée.

En conséquence, les permanences du :

- Lundi de 17 h à 19 h
- Mercredi de 10 h à 12 h
- Samedi de 10 h à 12 h et de 16 h à 17 h 30

ne sont plus assurées par les bénévoles.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à la Mairie.

Suite à l'arrêt des activités de l'association « Au Phil des Pages », la médiathèque reste ouverte au public aux horaires habituels, sauf modifications ponctuelles.

La Municipalité

Depuis 9 ans, l'équipe de bénévoles actuelle a toujours essayé d'œuvrer pour la plus grande satisfaction de nos adhérents tant dans le choix des ouvrages que des heures d'ouverture de la Médiathèque.

Nous espérons que vous n'avez pas à pâtir de cette regrettable situation.

L'ex-Président - Alain Daisson

Korollerion Sant Filiber



Comme annoncé le 08 septembre lors du Forum des Associations philibertaines, nous avons démarré le jeudi 27/09/12 les séances d'initiation et perfectionnement aux danses bretonnes traditionnelles sous la houlette de Pierre Bonnec qui succède désormais à Ronan Camenen.

Le changement de formateur nous avait contraints à déplacer du mardi au jeudi, le jour de nos séances hebdomadaires, mais heureusement, nous avons pu continuer à utiliser la salle polyvalente municipale Le Mousker.

Pour la nouvelle saison 2012-2013 nos effectifs progressent de 38%, ce qui laisse à penser que nos efforts de com-

munication et de visibilité ont porté leurs fruits.

Nous nous en réjouissons et cela incite le Bureau et tous nos bénévoles à poursuivre les efforts pour continuer à offrir à nos concitoyens l'opportunité de se distraire, se bouger, et sauvegarder nos traditions.

L'A.G.O. du 14/09/12 a réélu les Administrateurs sortants, et élu Pierre Bonnec.

Le Conseil d'Administration du 08 novembre 2012, a renouvelé le Bureau sortant et approuvé le programme prévisionnel d'activité. Celui-ci contient les temps forts suivants :

- Poursuite et renforcement des échanges avec nos homologues (danseurs bretons en loisirs) de Locmariaquer et de Crac'h.
- Organisation au profit du Téléthon d'un Fest deiz le dimanche 25/11/12 salle Le Mousker.
- Organisation de notre Fest Deiz annuel le dimanche 17/02/13, avec PENN BIHAN et MAUVAISE LANGUE.
- Organisation de séances dédiées aux danses de certains terroirs avec animation par formateur extérieur spécialisé sur ce terroir, en mars et avril 2013.
- Participation en public aux animations lors de la Semaine du Golfe début mai 2013 à Locmariaquer.
- Repas-dansant de clôture de saison, le dimanche 09/06/13 salle Le Mousker, (accessible aux non-adhérents, voisins, amis, conjoints non-pratiquants).
- Participation active aux manifestations organisées sur la Commune durant l'été, telles la Fête bretonne du Comité des fêtes en juillet, et St-Phil en Fête en août.

Il n'est pas encore trop tard pour nous rejoindre quel que soit votre niveau. Ceux qui nous ont rejoints récemment peuvent attester de la convivialité et de la bonne humeur qui président à nos séances hebdomadaires. Peut-être à bientôt !

Le Président - Pierre Leroux

Saint-Phil en Art



Déjà 3 mois de travail pour tous nos élèves. Merci à tous de votre confiance.

Voici quelques actualités sur notre association :

Cette année nous avons fermé trois ateliers faute d'adhérents, mais deux nou-

veaux ateliers ont été mis en place :

- Synthé avec Martial Le Cunff.
- Chorale d'adultes et d'ados dirigée par Corinne Jouanno.

Bientôt nous aurons atteint les 20 choristes souhaités, il reste 4 places. Nous souhaiterions compléter nos pupitres de « Basses-Ténors » pour les hommes, et « altos » pour les femmes.

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 16 novembre dernier et le bureau a été renouvelé à l'identique pour 2 ans.

L'association organisera le 17 mars 2013 un thé dansant animé par son professeur de Saxophone-harmonica et synthé. Nous comptons sur votre présence.

Les auditions se tiendront le 16 juin 2013 à 14 h30 salle Le Mousker vous êtes cordialement invités.

Nous vous adressons à l'occasion des fêtes de fin d'année un joyeux Noël et nos meilleurs vœux pour 2013.

Le bureau et les professeurs de Saint-Phil en Art

*Si vous souhaitez nous rejoindre merci de contacter Annick Lemoine au :
06 74 12 98 08
geranne.lemoine@wanadoo.fr
www.saintphilart.fr*

La Compagnie Liber'théâtre

Après « Paris-Broadway » et « Divine Comédie », voilà donc « Destins Croisés ».

La Compagnie Liber'théâtre prépare actuellement son 3^{ème} spectacle dont la première devrait avoir lieu au printemps 2013.

L'histoire aura pour cadre un immeuble parisien pendant la période mouvementée de 1942 à 1944.

Le tout, bien sûr, agrémenté de chansons comme cela est la règle à la Cie Liber'théâtre.

En accord avec l'Amicale de l'école une représentation sera donnée au bénéfice de l'école de Saint-Philibert.

Dans l'attente de retrouver son public fidèle, la Cie Liber'théâtre souhaite à toutes et à tous, une bonne fin d'année 2012 et présente ses meilleurs vœux pour 2013.

Le Président - Christophe Le Franc

Comité des fêtes de Saint-Philibert

Cette année, le comité des fêtes a présenté un programme culturel riche et varié. Il y en avait pour tous les goûts.

En février nous avons accueilli le groupe des Rives très connu dans la région et toujours très apprécié.

En mars ce fut au tour d'une chorale de la commune voisine Crachophonies.

Notre grande fête bretonne de juillet fut cette année très réussie grâce à un programme de qualité sous un temps estival, clôturée par le magnifique feu d'artifice offert par la municipalité.

Une très belle pièce policière jouée par le théâtre des Sables Blancs de Plouharnel en mi-septembre n'a malheureusement pas eu le succès escompté en nombre de spectateurs.

Une nouveauté en octobre avec notre première soirée cabaret, dans une salle décorée pour la circonstance. Pour une première ce fut une réussite et nous comptons la renouveler en étoffant un peu le spectacle proposé.

Dans le cadre d'un automne autrement, le groupe Nordet a offert un superbe concert de chants de marins qui a enthousiasmé les 90 spectateurs.

L'année se clôturera par un thé dansant avec cette année un nouveau groupe musical pour l'animer.



Ceci montre l'effort que notre association, gérée uniquement par des bénévoles dévoués, apporte à l'animation de la vie communale. Notre récompense, c'est de vous voir nombreux à ces spectacles choisis pour vous.

Les membres du comité des fêtes

Contact :
Annie Chantrel, présidente : 02 97 55 19 15

25



ASSP Tennis de table

Vers la reconquête

L'année sportive 2011-2012 a été difficile sportivement, l'équipe de D3 étant reléguée en D4. L'équipe de D2 a sauvé sa place de justesse après repêchage.

Pour la nouvelle saison 2012-2013 les effectifs étant en légère diminution nous n'engageons que trois équipes adultes en championnat, une en D2 et deux en D4. Les résultats de début d'année sont encourageants et laissent espérer une belle saison.

Quant à nos jeunes, quelques départs nous obligent à revoir nos ambitions.

Les entraînements dirigés du mercredi continuent avec un rajeunissement des joueurs qui ouvre de nouvelles perspectives mais à plus long terme. Nous engagerons cette année une seule équipe en championnat Cadet.

L'ambiance dans le club est très bonne et l'enthousiasme aidant les résultats suivront.

Vous pouvez toujours venir nous encourager le vendredi soir lors des compétitions.

La pratique du tennis de table en loisir est toujours d'actualité, si vous souhaitez nous rejoindre, les entraînements ont lieu le mercredi soir de 20 h à 22 h et le vendredi quand il n'y a pas de match à la même heure.

Pour plus d'informations consultez notre site internet : assptt.free.fr

Contacts :

Président du Club :
Patrick Le Maguer
hermi56@msn.com
Tél. : 06 03 07 72 24 - 02 97 55 17 65

Secrétaire du Club :
Claude Vershelde
claud.vershelde@free.fr
Tél. : 02 97 55 17 84



Ecole de voile Océane

Petit résumé de l'année 2012

Depuis le printemps nous avons accueilli des enfants scolarisés sur la CC3R.

Nous tenons à souligner l'investissement des enseignants de la CC3R, leur engagement a permis la sensibilisation à la richesse et aux ressources du milieu qui les entourent.

NOUS DEVONS CITER :

École de Saint-Philibert :

- Denis Humberjean : CM1 CM2
- Marie-Annick Le Visage : CE1 CE2

Pour les enfants de Crac'h :

- Agnès Le Doussal : école publique
- Céline Nicolazeau : école privée

Enfin l'engagement de Mme Anne Lecas, avec qui pendant deux années nous avons mis en place un projet pédagogique de qualité et une éducation avec les CP de Locmariaquer, sur la découverte du milieu marin, visite d'une vedette SNSM, jardin des mers, prévention des risques,

exploration de l'estran, initiation à la voile. L'accueil des scolaires c'est aussi des classes de la ville d'Auray et Brech pour les activités du mercredi après-midi, USEP, vacances et saison estivale.



Comme vous pouvez le constater notre action éducative est d'importance, même si les conditions climatiques ont été aléatoires ; notre professionnalisme sur ce secteur est récompensé par une demande croissante sur cet axe.

La saison estivale s'est déroulée sous de bons auspices et nous relevons une stabilité de notre clientèle qui semble conforter nos orientations. Plus de 800 pratiquants individuels sont passés dans notre structure. Nous avons effectué plus de 680 séances pour des groupes (accueil des tickets sport, pass sport, prestataires extérieurs).

Enfin l'école de sport s'est dotée de nouveaux bateaux les open bic et nos coureurs ont déjà participé à leur première régates.

Vous pouvez regarder le reportage qui leur a été consacré sur France 3



sur le lien : <http://bretagne.france3.fr/2012/09/24/itineraires-sur-la-cote-des-megalithes-hissez-haut-saint-philibert-91829.html>

Supportée par la venue de deux nouvelles mascottes assidues que vous avez pu apercevoir en périphérie du fort, Fifi et Tomy notre couple de tondeuses écologiques, l'équipe se prépare pour la saison 2013.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous au mois de mars pour la reprise des activités.

Stéphane Menuet
Directeur de Voile Océane

ESSP Football

La saison 2011/2012 restera un grand cru, reste à savoir si la division 2 est faite pour l'ESSP, nous en restons persuadés.

Toujours dans une bonne ambiance ce début de saison est jugé correct avec 3 victoires et 3 défaites le point noir reste le nombre de joueurs dans l'infirmerie.

Une fois l'effectif au complet nous pourrions atteindre l'objectif qui est le nôtre : le maintien le plus tôt possible. Cet objectif est encore plus difficile à réaliser pour notre équipe réserve qui, à cause des blessés, ne peut avoir un effectif régulier et travailler sereinement.

En conclusion nous lançons un appel aux personnes motivées pour nous rejoindre car nous manquons de bénévoles (terrain et extra sportif).

A ne pas oublier notre Saint-Phil en Fête organisé avec Korollerion et avec le soutien de la mairie. L'édition 2013 aura lieu le 10 août 2013.

Merci à toutes et à tous, l'ESSP vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, rendez-vous en 2013 avec espérons-le de bons résultats pour nos deux équipes.

Le Président - Christophe Le Bihan



Amicale des Parents d'élèves



La troupe « liberthéâtre », nous divertira, courant avril lors d'une représentation théâtrale.

Et enfin, nous clôturerons l'année le 21 juin avec la kermesse, qui forte de son succès passé, se tiendra au stade.

Nous rappelons que tous les bénéfices récoltés lors de ces manifestations aident au financement de nombreuses actions pédagogiques comme l'organisation d'une classe verte pour les CM en mai prochain.

Merci à tous les parents d'élèves et à tous les bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année.

Grâce au soutien de l'Amicale de l'école, les enfants bénéficient de projets aussi intéressants que variés.

Le 8 octobre dernier, l'assemblée générale a élu un nouveau bureau, Jérôme Bardou devient le nouveau Président.

Cette réunion fut l'occasion de planifier les nombreuses manifestations prévues pour l'année 2012/2013.

Première animation de l'année, le repas créole organisé en octobre fut un succès grâce à l'investissement des bénévoles et à la présence des parents d'élèves, venus nombreux nous soutenir.

Rendez-vous quasi incontournable, le marché de Noël du 1^{er} décembre, place de la Mairie...

Le mois de Mars accueillera, le traditionnel et coloré carnaval des enfants qui, cette année encore, se déroulera dans les rues de Saint-Philibert. Pour clôturer ce moment festif, un goûter sera ensuite offert aux participants.



Joutes Kiwanis du Loch 2012



Notre commune de Saint-Philibert a participé à cet événement pour la sixième fois

C'est un équipage emmené par Alain Lavacherie le barreur et ses six rameurs (D.Kermorvan, JH.Bonnec, Y.Yvinec Th.Cochonnec, Ri.Mahé, L.Botherel, le joueur étant Jérôme Kersuzan).

Trois rameurs de réserve : O.Affret, G.Yvinec et G.Prado. Tout ceci dans une excellente ambiance et déguisés en « Copains du bord ».

La sixième édition des Joutes Kiwanis du Loch 2012 a encore été un grand succès, on estime entre 7 à 8000 le nombre de spectateurs qui sont passés aux Joutes malgré le temps capricieux. Trente équipages étaient en compétition, dont huit équipages féminins.

Ainsi avec l'aide matérielle fournie par la Ville d'Auray, l'engagement des communes du Pays d'Auray, dont la vôtre, les sponsors, l'organisation fournie par les bénévoles du Kiwanis et leurs amis, nous avons pu créer cette manifestation gratuite, qui nous a permis de redistribuer cette année les sommes de 3700€ aux CCAS des communes récompensées et 5000€ à des Associations locales qui aident l'enfance en difficulté, remplissant ainsi le but du Kiwanis, « Aider les enfants du monde ».

En 2013, les JOUTES se dérouleront le 4 août de 9h30 à 19h30 toujours dans le port de Saint-Goustan. Les entraînements auront lieu la veille de 10h à 13h et de 14h à 18h. Venez nombreux soutenir l'équipage de Saint-Philibert, vous passerez une journée agréable et vous participerez à une action sociale pour les enfants du Pays d'Auray.

La Ligue contre le cancer



Qu'est-ce que la Ligue contre le Cancer ?

C'est une association agréée nationale qui regroupe 103 comités départementaux.

Le Comité du Morbihan travaille avec 14 hôpitaux, cliniques, du département afin d'aider les malades au plus près.

Beaucoup d'associations et de bénévoles sont des partenaires privilégiés et organisent régulièrement des manifestations à notre profit.

Quelles activités financez-vous avec les fonds récoltés ?

Nous avons 3 axes d'activité :

- L'aide à la recherche (40 % de nos dépenses). Le comité 56 finance 14 projets de recherche.
- L'aide directe aux malades (40 %) : nous sommes le plus proches possible des malades avec de l'aide à domicile (10 h/an), de l'aide en urgence pour des personnes en grandes difficultés financières, de l'aide psychologique, des soins et des conseils esthétiques (peruques) qui apportent une « bulle de confort » à un corps maltraité par la maladie.

- Le dépistage et la prévention (20 %) : auprès des adolescents sur les dangers de l'alcool, du tabac ou du soleil. (9 900 élèves vus en 2011). Nous mettons aussi en avant les bénéfices de l'activité physique pour prévenir le risque de cancer. Enfin, nous envisageons de développer la prévention dans les entreprises avec une exposition itinérante.

Comment peut-on bénéficier de l'aide de la Ligue ?

Le plus souvent en prenant contact avec une infirmière ou une assistante sociale sur les lieux de soins (hôpitaux, cliniques).

Et au comité départemental à Vannes :
02 97 54 18 18

Vous pouvez aussi aller visiter notre site internet en cliquant sur le département Morbihan sur : www.ligue-cancer.net

Afin d'aider la recherche, une vente de crêpes et de galettes sera organisée le vendredi 22 février 2013 à la salle Le Mousker.



Permanences

ASSISTANTE SOCIALE

- **Valérie Le Toullec**,
assistante sociale
de Saint-Philibert reçoit
sur rendez-vous au :
**Centre médico-social
Bâtiment Oceania II
Rue du Danemark
56400 Brech**
Les mardis ou jeudis
matins.
**Pour prendre
rendez-vous,
la contacter au
02 97 30 27 50**

ÉTAT Civil

Naissances 2012

PRADO Oxane,
Née le 28/02/2012

LEVERT Clémentine
Née le 07/06/2012

MORIN Lilou
Née le 06/10/2012

LE GALL Luna
Née le 02/03/2012

RIO Colette
Née le 18/07/2012

GATIGNOL Lino
Né le 15/11/2012

NIANG Aïtree
Né le 07/04/2012

GUILLAS Bastien
Né le 29/07/2012

Mariages 2012

LABISTE Xavier
CHAMPEAU Florence
Le 14/04/2012

BONNEAU Glenn
ROUSSEAU Bénédicte
Le 22/06/2012

HURAUULT Michel
BÉTIN Jeanine
Le 12/07/2012

BARBOT David
SÉVENO Soizic
Le 18/08/2012

COURTEL Jean-Claude
KERGOSIEN Viviane
Le 01/12/2012

SELLIER Vincent,
ONG Marita
Le 09/06/2012

DANET François,
CAUDERAN Audrey
Le 07/07/2012

MARTINO Pierre-Antoine
ROSA Marion
Le 21/07/2012

DELEMAR Quentin
LE MARCHAND GUIGNARD de SAINT PRIEST Clothilde
Le 14/09/2012

Décès 2012

CAMENEN Marie-Thérèse,
Le 02/01/2012

CAMENEN Christian,
Le 06/03/2012

LE BARH André,
Le 31/03/2012

LAGRÉ Henri,
Le 22/05/2012

GOURLAOUEN Claude,
Le 13/06/2012

KRAWCZYK Michel,
Le 13/07/2012

BERTHO Jacques,
Le 24/08/2012

SÉVENO Joëlle,
Le 17/09/2012

AUDIC Jean-Charles,
Le 16/01/2012

BIDAN Yvonne,
Le 09/03/2012

AUDIC Monique,
Le 18/05/2012

PIGEAU Claude
Le 21/05/2012

MARCHAND Pierre
Le 18/06/2012

BLANCHARD Jean-Luc
Le 09/08/2012

MELLO Simonne,
Le 27/08/2012

MONNOIS-LANGLOIS Jeanine
Le 11/10/2012

BERNARD Maurice,
Le 25/02/2012

LE GOFF Christine,
Le 16/03/2012

LEFEUVRE Claude,
Le 18/05/2012

BAINVEL Madeleine,
Le 06/06/2012

LE ROCH Yvonnick,
Le 20/07/2012

BOISSAY Robert,
Le 20/08/2012

PRUVOST Raimonde,
Le 22/09/2012





Le Fest Noz est inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO depuis le 5 décembre 2012

CALENDRIER des manifestations

Calendrier des manifestations

Janvier

8 **Vœux du Maire**

Février

3 **Concert** - Comité des fêtes
10 **Thé dansant** - Saint-Phil en Art
17 **Fest deiz** - Korollerion Sant Filiber
22 **Soirée crêpes** au profit de la ligue contre le cancer
23 **Repas** - ESSP Foot

Mars

10 **Loto** - Randophil
17 **Thé dansant** - Saint-Phil en Art
23 **Carnaval et pizzas à emporter** - Amicale de l'école
30/31 **Exposition** Vague à l'art - Municipalité

Avril

1 **Exposition** Vague à l'art - Municipalité
13 **Théâtre** - Amicale de l'école / Liber théâtre

Mai

5 **Portes ouvertes** - Ecole de voile Océane
8 **Cérémonie commémorative** - Municipalité
11 **Troc et puces** - ESSP Foot

Juin

2 **Nettoyage des plages** - Municipalité
6 **Rallye** - Randophil
8/9 **Vernissage Arts plastiques/couture** - Saint-Phil en Art
16 **Auditions** - Saint-Phil en Art
21 **Kermesse de l'école**

Juillet

17 **Tournoi** - ASSP Tennis de Table
19 **Exposition** Arts et Mer - Dasson jusqu'au 16/08
21 **Fête bretonne** - Comité des fêtes
Feu d'artifice - Municipalité
24 **Tournoi de bridge** - Paroisse
27 **Repas Malgache** - Amitié souvenir

Août

4 **Kermesse Paroissiale**
7 **Tournoi** - ASSP Tennis de Table
10 **Saint-Phil en Fête** - ESSP Foot / Korollerion



31

Les Numéros Utiles

Mairie
02 97 30 07 00

Infirmières
02 97 30 07 60

Police municipale
06 30 37 48 55

Centre antipoison de Rennes
02 99 59 22 22

Médiathèque
02 97 30 08 08

Gendarmerie
17

Agence postale communale
02 97 55 03 93

Pompiers
18

Maison de l'enfance CC3R
02 97 30 21 51

Pharmacie de garde
32 37

École P.J.Hélias
02 97 55 00 90

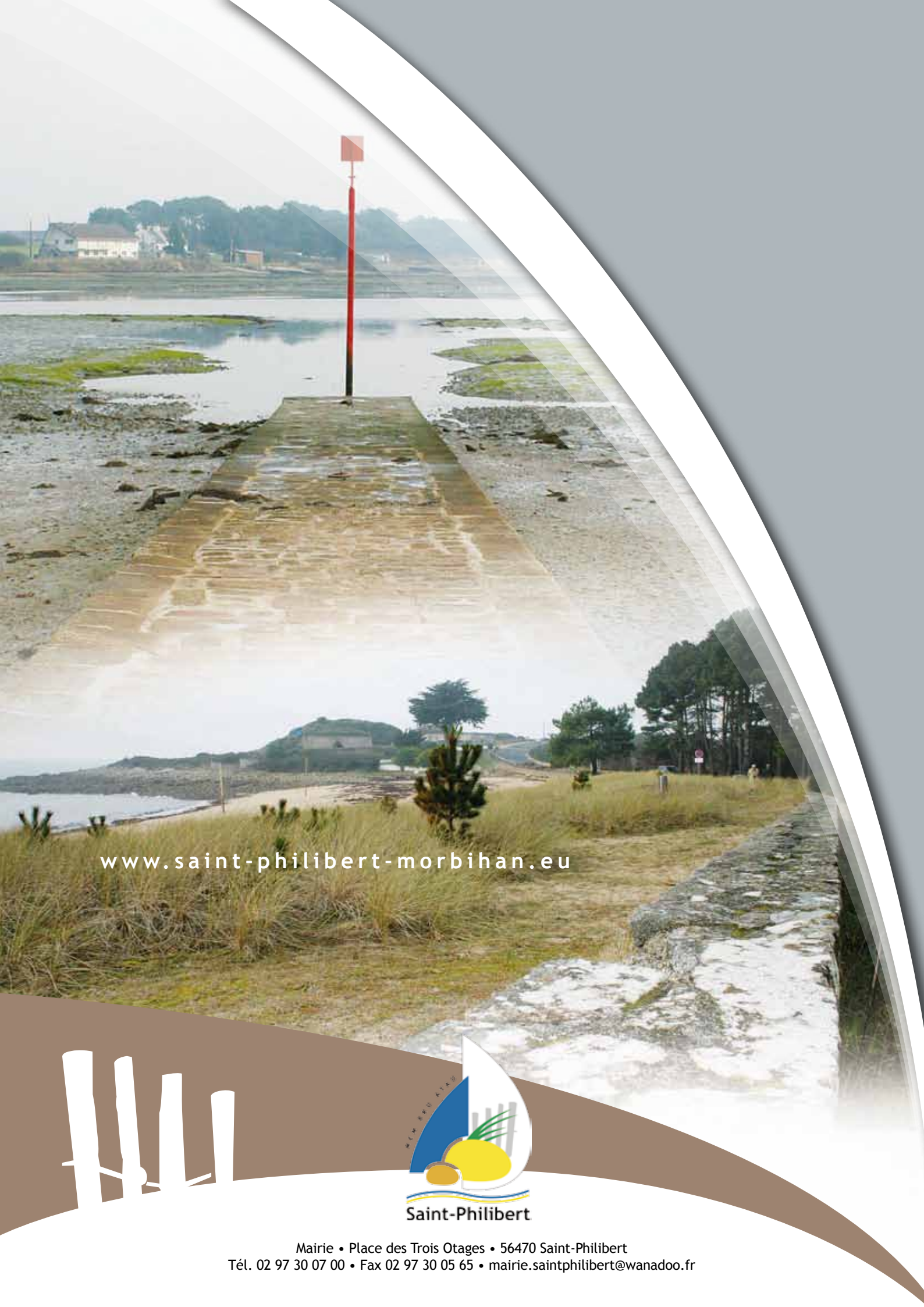
Docteur Gourvenec
02 97 55 12 63

Garderie périscolaire
02 97 30 09 06

EDF dépannage
08 10 33 33 56

SAMU
15

GDF dépannage
02 97 56 20 08



www.saint-philibert-morbihan.eu



Mairie • Place des Trois Otages • 56470 Saint-Philibert
Tél. 02 97 30 07 00 • Fax 02 97 30 05 65 • mairie.saintphilibert@wanadoo.fr